

Ville de Lévis
Programme Rénovation Québec - Ville de Lévis

Subventions à verser par la Société d'habitation du Québec remboursable en service de dette :	1 000 000 \$
Subventions à verser par la Ville de Lévis :	1 000 000 \$
Gestion du programme :	603 000 \$
Frais de déplacements :	18 600 \$
Acquisition d'équipements, papeterie et imprimés :	8 500 \$
Honoraires professionnels :	7 500 \$
Frais de financement et contingence (7 %) :	187 400 \$
TOTAL :	2 825 000 \$


Direction de l'urbanisme et des arrondissements
5 septembre 2007